

CAP AGRICOLE

« Jardinier Paysagiste »

Formation par apprentissage

Diplôme du ministère de l'agriculture de niveau 3
RNCP24928



Enregistrement de la certification 01/01/2025



Contrat en
apprentissage



Durée 1 ou
2 ans



91,7% de réussite
en 2023



0% d'abandon
en 2023



Taux d'insertion
En cours



Taux de
satisfaction
67,4% en 2023

Objectifs

Mise en place d'ouvrages et de végétaux
Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels
Utilisation, réglage et maintenance de
premier niveau des équipements et
matériels
Communication en situation professionnelle

Organisation de la formation

**Cette formation se déroule en
alternance dans le cadre d'un
contrat d'apprentissage :**

- 12 semaines soit 420 heures de formation au entreprise (35 semaines soit 1 225 heures).CFA ;
- le reste en

Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques au CFA

Les + de la formation :

- Chantiers extérieurs
- Visites de salons professionnels
- Rencontre avec des entreprises



Modalités d'accès

Conditions d'inscription

Avoir 16 ans minimum, 29 ans maximum et éventuellement 15 ans si l'apprenti(e) a accompli la totalité du 1^{er} cycle d'enseignement secondaire.

Prérequis

Pas de prérequis nécessaires.

Modalités de sélection

Entretien de positionnement et étude du dossier par le centre.

**Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.*



Période d'entrée en formation
Septembre 2024.



Contenu de la formation

FORMATION
GÉNÉRALE

Mathématiques
Expression communication
Vie sociale et professionnelle
Histoire-Géographie
Langue étrangère (anglais)
Éducation physique et sportive
Informatique

FORMATION
TECHNIQUE

Sciences et techniques agronomiques
Sciences et techniques des aménagements paysagers
Biologie, écologie
Reconnaissance des végétaux
Sciences et techniques des équipements
Sciences économiques
Retour d'expériences sur les semaines en entreprise



Modalités d'évaluation

- L'apprenant reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ;
- 100 % en contrôle continu, possibilité de proposer un rattrapage ;
- validation totale ou partielle par unités capitalisables ;
- évaluation en situations professionnelles sur la base d'épreuves pratiques suivies d'un entretien d'explication.

Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.

Rémunération : en fonction de votre âge et ancienneté dans l'apprentissage.



Débouchés

Agent(e) d'entretien des parcs et jardins
Jardinier(e) paysagiste des espaces verts
Aide-jardinier(e)
Manœuvre des espaces verts
Ouvrier(e) d'entretien des espaces verts ou naturels/du paysage

Poursuites de qualification

Préparation d'un Bac Professionnel
Préparation d'un Brevet Professionnel



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Pour contacter le CFA

243 route de Lyon - 58000 CHALLUY

☎ 03.86.21.66.07 / 03.86.21.66.27

✉ cfa.nievre@educagri.fr

🌐 www.epleanevers.educagri.fr/cfa-
agricole-de-la-nievre